



L'offre **Santé Prévoyance**
conçue par le ministère des Armées
et développée par des experts de la protection sociale,
spécialistes de la communauté de Défense





FORTÉGO est un pack Santé Prévoyance complet et sur-mesure pour le personnel civil et militaire du ministère des Armées. Il couvre vos dépenses de santé et assure le versement de capitaux en cas d'invalidité, d'incapacité et de décès, pour vous ou pour vos proches.

L'offre **FORTÉGO** est une protection deux en une : frais de santé, complément de revenus en cas d'arrêt de travail ou d'inaptitude à servir, protection des risques majeurs de l'existence. Bien plus qu'un contrat d'assurance, **FORTÉGO** vous soutient, quand vous en avez le plus besoin, par des aides et un accompagnement **humain et solidaire**. Quelle que soit la formule en France ou à l'étranger, vous bénéficiez de services de qualité, innovants et adaptés à vos

exigences, une **protection 7j/7, et 24h/24**, ainsi que de l'expertise et du conseil d'un réseau commercial de proximité, connaissant parfaitement l'environnement de la Défense.

Par internet, par téléphone ou en agence, **FORTÉGO** est à vos côtés partout, à tout instant et en toutes circonstances.

Découvrez, pas à pas, nos garanties et choisissez celles qui répondent à vos attentes et à vos besoins.

Un pack complet de garanties et de services

FORTÉGO est un contrat modulable qui propose :

- Un **choix de garanties Santé** avec une option assistance.
- Un **choix de garanties Prévoyance**.
- La possibilité de souscrire un **contrat dépendance** pour vous et votre conjoint.
- L'**accès gratuit** à des services complémentaires inclus dans votre offre : **réseau SantéClair, téléconsultation médicale, action sociale et prévention**.
- Un **accompagnement humain efficace** grâce à un réseau de conseillers proche de vous.
- Des **outils digitaux performants** et adaptés à vos besoins.

LES GARANTIES SANTÉ

Actif ou retraité, en France ou à l'étranger, **FORTÉGO Santé** vous propose des niveaux de couverture adaptés à vos besoins et à votre budget.

1. VOUS ÊTES EN FRANCE



FORMULE ÉNERGIE

Une formule de base qui prend déjà en charge des dépassements d'honoraires et des médecines alternatives et complémentaires.

EXEMPLES DE PRESTATIONS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM
Lentilles	23,69 €	65,79 €
Consultation spécialiste cardiologue signataire de l'OPTAM	33,30 €	24,50 €
Ostéopathie	-	20 € / séance (3 max / an)
Prothèse dentaire amovible remboursée	75,25 €	139,75 €
Radiologie*	19,25 €	13,75 €

*Après de professionnels signataires de l'OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée)



FORMULE ÉQUILIBRE

Une formule optimisée qui vous permet de faire face aux besoins multiples de toute la famille.

EXEMPLES DE PRESTATIONS	REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE	REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM
Généraliste signataire de l'OPTAM	16,50 €	20 €
Chambre particulière + lit accompagnant	-	45 € / jour (max 40 jours) + 30 € / jour pour le lit d'accompagnant
Orthodontie	193,50 €	387 €
Équipement Optique +18 ans (verres unifocaux simples + monture)	1,70 € Entre 1,37 € et 4,57 € le verre selon catégorie prescrite	61,14 € Entre 101,84 € et 106,10 €
Vaccin prescrit non pris en charge	-	100 € / an

LES GARANTIES SANTÉ



FORMULE ZEN

Une formule renforcée qui garantit des prestations et des services de haut niveau, pour vous apporter la sérénité à tout âge.

EXEMPLES DE PRESTATIONS

REMBOURSEMENT SÉCURITÉ SOCIALE

REMBOURSEMENT FORTÉGO MAXIMUM

Equipement Optique +18 ans (verres multifocaux complexes + monture)	1,70 €	71,14 €
Audioprothèse	Entre 6,22 € et 14,72 € le verre selon catégorie prescrite	Entre 328,30 € et 339,64 €
Consultation spécialiste*	119,82 €	679,02 €
Chirurgie réfractive de l'œil	18,60 €	28 €
Radio cervicale*	-	500 € / oeil
	40,82 €	58,32 €

Si vous souhaitez renforcer votre formule ZEN, contactez votre conseiller habituel.

*Après de professionnels signataires de l'OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée)

2. VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER



FORMULE "INTERNATIONAL"

- Une formule de base "Monde" qui couvre au même niveau dans tous les pays et en complément de la Sécurité Sociale les frais de soin à l'étranger.
- Une formule "Régions" combinant des garanties adaptées à votre pays d'affectation et couvrant les soins lors de vos séjours en France :
 - > **Zone 1** : Monde entier sauf Afrique et pays des zones 3 et 4
 - > **Zone 2** : Afrique
 - > **Zone 3** : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Corée, Emirats Arabes Unis, Grande Bretagne, Japon, Suisse, Russie, Taiwan, Thaïlande
 - > **Zone 4** : USA & Canada



EN BREF, POUR VOTRE SANTÉ, DES SERVICES ET UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS À VOTRE DISPOSITION

- ✓ **Une prise en charge tiers payant** fiable et facile chez tous les praticiens membres du réseau.
- ✓ **Un accès** à un réseau très large de professionnels de santé, en optique, en dentaire et en audioprothèse : le réseau SantéClair.
- ✓ **Des "restes à payer" réduits, des remboursements rapides** : les tarifs auprès des professionnels membres du réseau SantéClair sont réduits de 15% à 40% à équipement ou matériel identique.
- ✓ **Un service d'analyse de devis conseil** pour toute consultation hors réseau d'un praticien Santéclair.
- ✓ **Une plateforme de téléconsultation médicale** "MédecinDirect" accessible 24h/24 et 7j/7.
- ✓ **Une application santé et prévention** "Mieux vaut prévenir" disponible sur tous les stores

EXEMPLE D'AVANTAGE "SANTÉCLAIR"

Bernard / 50 ans, hypermétrope et presbyte.

Il a besoin de corrections œil droit et œil gauche avec des verres progressifs complexes anti rayures et anti reflets.

	Hors réseau SantéClair	Offreclair du réseau SantéClair
Total monture et paire de verres	790,00 €	200,00 €
Total remboursement Sécurité sociale	14,14 €	14,14 €
Total Remboursement complémentaire Niveau 3	399,43 €	185,86 €
Reste à payer Formule Zen	376,43 €	0,00 €

LES GARANTIES PRÉVOYANCE

En France ou à l'étranger, **FORTÉGO Prévoyance** assure le versement de capitaux ou de rentes en cas d'invalidité, d'arrêt de travail ou de décès.

Vous disposez de 2 niveaux de couverture Prévoyance que vous pouvez renforcer par la garantie Invalidité Permanente.

	FORMULE 1	FORMULE 2
Indemnités Journalières en cas d'arrêt de travail (IJ)	75% du traitement de référence* (dans la limite de 100% du net)	80% du traitement de référence (dans la limite de 100% du net)
Capital Décès Capital Invalidité Permanente et Absolue	100% du traitement de référence annuel	125% du traitement de référence annuel
Option rente mensuelle Invalidité Permanente ≥ 60% (IP)	75% du traitement de référence*	80% du traitement de référence*

*Traitement de référence = rémunération brute totale (voir détails dans la notice d'information).

	FORMULE 1 sans IP	FORMULE 1 bis (avec IP)	FORMULE 2 sans IP	FORMULE 2 bis (avec IP)
COTISATION (en % du traitement de référence)	1,07%	1,50%	1,51%	2,01%

EXEMPLES

Justine / 36 ans

Justine se blesse gravement, elle est déclarée en Invalidité Permanente et Absolue.

Son traitement de référence mensuel est de 1 830 euros. Ayant choisi une formule 1 (sans option rente mensuelle Invalidité Permanente) avec une cotisation mensuelle de 19,58 euros, Justine percevra un capital de 21 960 euros (soit 100% de son traitement de référence annuel).

Laurent / 55 ans

Laurent a souscrit des garanties prévoyance formule 2 (sans option rente mensuelle Invalidité Permanente) avec une cotisation de 44,04 euros par mois. Il perçoit un traitement de référence annuel de 35 000 euros. Reconnu en Incapacité de travail du fait d'un congé de longue durée pour maladie, la perte financière qu'il subira sera compensée par une indemnité mensuelle de 1 123 euros maximum.

VOS GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

1. VOUS ÊTES EN FRANCE

GARANTIES D'ASSISTANCE À DOMICILE ET RAPATRIEMENT

Avec l'option Fortégo Assistance, vous pouvez bénéficier d'une assistance vie quotidienne et rapatriement performante à un coût très avantageux.

■ En cas d'hospitalisation, d'immobilisation à domicile ou de maladie grave, vous bénéficiez :

- d'une **assistance à domicile** (aide-ménagère, déplacement d'un proche, prise en charge des enfants, petits-enfants ou ascendants, etc.),
- d'une **enveloppe de services** (prise en charge des animaux domestiques, portage de repas, livraison de course, conduite des enfants à l'école, etc.).

■ En cas de décès :

- votre famille bénéficie également d'une assistance à domicile complète et de services pour la soutenir dans cette épreuve.

■ Enfin, en cas d'accident ou maladie survenant lors d'un déplacement en France ou à l'étranger :

- vous bénéficiez d'une assistance intégrant notamment votre rapatriement médical ou la prolongation de votre séjour pour raisons médicales, le rapatriement des membres de votre famille inscrits au contrat, l'avance des frais médicaux et le maintien d'un proche à vos côtés.

2. VOUS ÊTES À L'ÉTRANGER

GARANTIES D'ASSISTANCE DE VOTRE FORMULE "INTERNATIONAL"

La garantie Assistance s'applique dans le monde entier, à l'exclusion du pays d'origine et des pays non couverts.

■ En cas de maladie, accident corporel ou décès, vous bénéficiez :

- d'une **assistance rapatriement**,
- d'une **assistance aux enfants mineurs** non émancipés de l'assuré ou de ses enfants majeurs handicapés,
- de la **visite d'un proche** en cas d'hospitalisation de l'assuré à l'étranger,
- d'une **assistance aux proches** en cas de décès,
- de la **mise à disposition de médicaments** sur place.

VOS CONTACTS FORTÉGO

Que ce soit directement en établissements Défense ou en agence, par téléphone ou par internet, vous pouvez compter sur les conseillers du réseau **FORTÉGO**.



www.tego.fr



**43 agences, 200 conseillers
en métropole et outre-mer**



Centre d'appel :
09 74 75 20 45 (appel non surtaxé)
Pour vos remboursements, des
modifications sur votre contrat...

LES + DE FORTÉGO

En complément de la couverture Santé et Prévoyance, **Fortégo** vous accompagne quand vous en avez le plus besoin.

- **Suivi médico-social** en cas de maladie, handicap, dépendance.
- **Aides au paiement de la cotisation et du reste à charge santé.**
- **Absence de questionnaire médical et d'exclusion contractuelle en prévoyance.**
- **Dons et prêts sociaux octroyés dans des situations d'urgence.**
- **Des conseils prévention :**
 - L'application "Mieux vaut prévenir" qui délivre des conseils santé et une assistance personnalisée.
 - Des actions de sensibilisation aux risques routiers et domestiques en établissements Défense et auprès des familles.

L'ALLIANCE DES PARTENAIRES DE FORTÉGO :



GROUPE KLESIA

FORTÉGO est une marque de la Fédération Tégo, Association déclarée régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 - Journal officiel du 26 septembre 2015 enregistrée à la Préfecture de Police sous le numéro W751230752 - siège social : 153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Association Générale de Prévoyance Militaire : Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée et enregistrée le 8 novembre 1951 sous le numéro 9499Z, SIRET N°775 713 704
Siège social : rue Nicolas Appert - TOULON Cedex 83086

Groupement militaire de Prévoyance des armées : Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée et enregistrée le 27 décembre 1949 sous le n°14.669
Siège social : Tour Neptune, 20 Place de Seine - LA DÉFENSE CEDEX 92086

Mutuelle Civile de la Défense (MCDef) : Immatriculée sous le numéro SIREN 784 621 476 - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité
Siège social : 4 rue Georges Picquart - 75017 PARIS

AGPM Assurances : Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 312 786 163 00013 APE 6512Z
Siège social : rue Nicolas Appert - 83086 TOULON Cedex 9

AGPM Vie : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - SIRET 330 220 419 00015 APE 6511Z
Siège social : rue Nicolas Appert - 83086 TOULON Cedex 9

Allianz Vie : Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme au capital de 643 054 425 €
Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 PARIS LA DÉFENSE cedex - 340 234 962 RCS Nanterre



AGPM, GMPA, MCDEF, AVEC VOUS, POUR VOUS, NOUS SOMMES TÉGO